

## PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES

<b>SOCIÉTÉ DE GESTION</b>	Generali Investments Luxembourg S.A.
<b>GESTIONNAIRE FINANCIER</b>	Generali Asset Management S.p.A. Società di gestione del risparmio
<b>GÉRANT(S)</b>	Cédric Baron, Pierre Hereil, Nawfel El Ghissassi
<b>CATÉGORIE</b>	Sicav
<b>NOM DU FONDS A COMPARTIMENTS/DU FONDS UNIQUE</b>	GENERALI INVESTMENTS SICAV
<b>DOMICILIATION</b>	Luxembourg
<b>DATE DE LANCEMENT DU FONDS</b>	21/12/2016
<b>DATE DE LANCEMENT DE LA PART</b>	21/12/2016
<b>PREMIÈRE DATE DE VALEUR LIQUIDATIVE APRÈS RÉACTIVATION</b>	Pas de période d'inactivité
<b>DEVISE DU COMPARTIMENT</b>	EUR
<b>DEVISE DE LA PART</b>	EUR
<b>DÉPOSITAIRE</b>	BNP Paribas SA
<b>ISIN</b>	LU1357655627
<b>CODE BLOOMBERG</b>	GEEUMDX LX
<b>PAYS D'IMMATRICULATION</b>	AT,BE,CH,DE,ES,FR,IT,L U,NL,SI,SG
<b>PÉRIODE DE DÉTENTION RECOMMANDÉE</b>	4 ANNÉES

Lorsque la devise de référence du Compartiment ou de la classe d'actions diffère de celle de votre pays, les fluctuations de change peuvent avoir un impact négatif sur la valeur nette d'inventaire, les performances et les coûts. Les rendements peuvent augmenter ou diminuer en raison des fluctuations des taux de change.

## VALORISATION

<b>ENCOURS SOUS GESTION</b>	265,47 M EUR
<b>VALEUR LIQUIDATIVE (VL)</b>	143,54 EUR
<b>PLUS HAUTE VL (SUR 1 AN)</b>	146,04 EUR
<b>PLUS BASSE VL (SUR 1 AN)</b>	121,42 EUR

## MODALITÉS DE SOUSCRIPTION / RACHAT

<b>HEURE LIMITE</b>	J avant 13h (jour de transaction)
<b>RÈGLEMENT DE LA SOUSCRIPTION</b>	J+3
<b>RÈGLEMENT DU RACHAT</b>	J+3
<b>VALORISATION</b>	Quotidienne
<b>CALCUL DE LA VALEUR PUBLICATION DE LA VALEUR LIQUIDATIVE</b>	J+1

## OBJECTIF D'INVESTISSEMENT

L'objectif est de générer une appréciation du capital à long terme et un niveau de revenu stable, en procédant à une allocation mondiale entre classes d'actifs affichant des rendements attractifs. Le Fonds promeut les caractéristiques ESG conformément à l'article 8 de la SFDR. L'actif du Fonds sera essentiellement alloué globalement entre différents actifs comprenant, entre autres, des titres de créance d'État et d'entreprises, des Instruments du marché monétaire et des dépôts à terme. En particulier, le Fonds investira dans des instruments tels que, entre autres, des actions et titres liés à des actions, des REITs (fonds de placement immobiliers fermés), des titres de créance de toute sorte, des OPCVM, des OPC, des instruments dérivés tels que, entre autres, des contrats à terme sur indice ou sur référence unique, des contrats à terme sur dividende, des TRS, des CDS et des options sur actions. L'exposition aux titres assortis d'une Notation de crédit inférieure à la qualité Investment Grade ne peut pas dépasser 50 % de son actif net. L'investissement dans des CoCo est autorisé, jusqu'à 10% de l'actif. Le Fonds peut avoir recours à des instruments financiers et dérivés à des fins de couverture, de gestion de portefeuille efficace et d'investissement.

## PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES

- Une allocation d'actifs flexible qui permet de réagir aux mouvements des marchés et de diversifier les investissements
- L'équipe de gestion se concentre sur la génération de revenu à distribuer et vise également la réalisation de plus-values à long terme
- L'objectif de distribution est de 4% par an\*
- Le processus d'investissement intègre un mécanisme visant à réduire la volatilité du portefeuille : objectif de 6% de volatilité annualisée maximum
- Les investisseurs peuvent bénéficier d'une distribution trimestrielle des revenus
- \*Le pourcentage indiqué représente un objectif et rien ne garantit que cet objectif sera atteint.
- 16/09/2024: Classification SFDR - Art. 8 : Le fonds fait la promotion, entre autres, de caractéristiques environnementales ou sociales, ou d'une combinaison de ces caractéristiques, à condition que les entreprises dans lesquelles les investissements sont réalisés suivent des pratiques de bonne gouvernance.

## CLASSIFICATION ET PROFIL DE RISQUE

<b>CLASSIFICATION</b>	Multi-actifs					
<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>4</b>	<b>5</b>	<b>6</b>	<b>7</b>
Risque plus faible			Risque plus élevé			

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit sur la période d'investissement recommandée. Les données utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de votre produit. Il n'est pas certain que la catégorie de risque demeure inchangée, le classement du produit étant dès lors susceptible d'évoluer dans le temps. Les facteurs de risque sont décrits de manière exhaustive dans le Prospectus.

## FRAIS PRINCIPAUX (LISTE NON EXHAUSTIVE)\*

<b>FRAIS D'ENTRÉE (MAX)</b>	5%
<b>FRAIS DE GESTION MAX. P.A. (SELON LE PROSPECTUS)</b>	1.25%
<b>FRAIS DE GESTION ET AUTRES FRAIS ADMINISTRATIFS ET D'EXPLOITATION</b>	1.83%
<b>FRAIS DE SORTIE (MAX)</b>	0%
<b>FRAIS DE SURPERFORMANCE</b>	0%

## ANALYSE DES PERFORMANCES

### ÉVOLUTION DES PERFORMANCES CUMULÉES (%)



— Portefeuille  
 16/09/2024 : Changement de stratégie ESG.

### PERFORMANCES ANNUALISÉES ET CUMULÉES (%)

	1M	YTQ	Depuis le début de l'année	1 an	3 ans	5 ans	3 ans annualisés	5 ans annualisés	10 ans	Depuis le lancement	Depuis le lancement annualisé
Portefeuille	5,33	-1,99	3,23	18,21	32,07	36,71	9,65	6,43	-	43,54	3,94

### PERFORMANCES PAR ANNÉE CALENDRAIRE (%)

	2025	2024	2023	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016
Portefeuille	10,34	6,33	14,87	-7,82	11,52	-3,35	8,37	-9,95	6,37	0,02

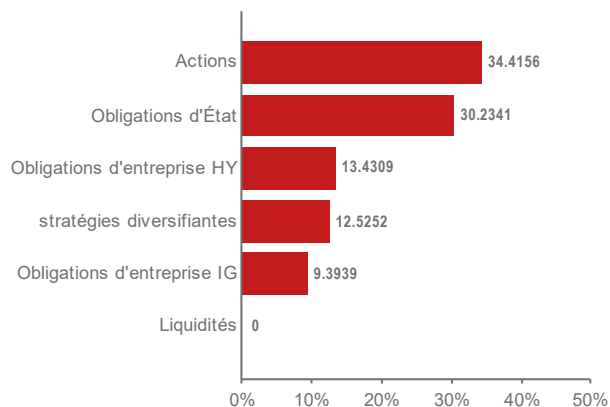
### PERFORMANCES SUR 1 AN GLISSANT (%)

	04/26-04/25	04/25-04/24	04/24-04/23	04/23-04/22	04/22-04/21	04/21-04/20	04/20-04/19	04/19-04/18	04/18-04/17
Portefeuille	18,21	0,69	10,95	5,64	-2,01	22,54	-15,51	-1,99	0,83

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures et peuvent être trompeuses. Il n'y a aucune garantie que l'objectif d'investissement soit atteint. L'investisseur peut ne pas récupérer le montant initialement investi. Les performances sont indiquées après déduction des frais et charges pour la période concernée. Toutes les données relatives à la performance les rendements reflètent le réinvestissement de dividendes et ne prennent pas en compte les commissions et les frais induits par l'émission et le rachat d'actions/de parts. Les performances futures sont impossibles, en fonction de la situation de l'investisseur individuel, et peuvent évoluer dans le temps. Les coûts peuvent augmenter ou diminuer en raison de la variation des taux de change et des devises.

## RÉPARTITION (Sans exposition aux dérivés)

### RÉPARTITION PAR CLASSES D'ACTIFS



### ANALYSE DES PERFORMANCES ET DES INDICATEURS DE RISQUES

	1 AN	3 ANS	5 ANS	DEPUIS LE LANCEMENT
Volatilité Portefeuille	9,04	9,58	10,67	10,24
Ratio de Sharpe	1,93	0,71	0,45	0,35
Ratio de Sortino	2,90	0,94	0,60	0,46

ALLOCATION	ZONE GÉOGRAPHIQUE	%
Obligations d'État	Amérique du Nord	12,09
	Zone Euro	5,68
	Royaume-Uni	1,57
	Canada	1,73
	Italie	5,16
	Emerging markets	3,99
	<b>Obligations d'État Total</b>	
Obligations d'entreprise IG	Amérique du Nord	4,57
	Zone Euro	4,83
<b>Obligations d'entreprise IG Total</b>		<b>9,39</b>
Obligations d'entreprise HY	Amérique du Nord	5,00
	Zone Euro	8,43
<b>Obligations d'entreprise HY Total</b>		<b>13,43</b>
Actions	Amérique du Nord	13,96
	Zone Euro	5,66
	Royaume-Uni	2,83
	Japon	4,60
	Emerging markets	5,11
	Canada	2,26
<b>Actions Total</b>		<b>34,42</b>
stratégies diversifiantes	Dividend Europe	5,01
	Dividend US	2,99
	Matières premières	4,53
	Volatilité	-
<b>stratégies diversifiantes Total</b>		<b>12,53</b>
<b>Liquidités Total</b>		<b>-</b>
<b>Total</b>		<b>100</b>

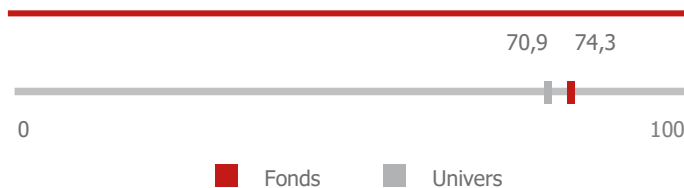
Veuillez prendre connaissance des informations importantes figurant à la fin du présent document. Tout investissement dans le fonds/compartiment comporte des risques, y compris de perte éventuelle de capital. Veuillez lire le DIC PRIIPs et le prospectus pour en savoir plus à propos de ces risques. Les informations légales concernant le fonds/compartiment sont disponibles sur le site web : [www.generali-investment.com](http://www.generali-investment.com)

## REPORTING ESG

### ESG COUVERTURE

	FONDS	UNIVERS
Couverture	100,47%	95,72%

### ESG SCORE



Source: Generali Asset Management S.p.A. Società di gestione del risparmio.

L'intensité carbone est une intensité moyenne pondérée scope 1 + 2 en tonnes par millions de dollars de revenus de tous les émetteurs couverts pour l'indicateur. Le pourcentage de couverture est fourni pour les entités corporate, supranationales et agences en portefeuille (hors dette souveraine).

Veillez noter que la section intitulée " Reporting ESG " a été élaborée à l'aide d'informations (les " Informations ") provenant de MSCI ESG Research LLC ou de ses sociétés affiliées ou fournisseurs d'informations (les " Parties ESG ") et peut avoir été utilisée pour calculer des scores, des notations ou d'autres indicateurs. Les Informations ne peuvent être utilisées que pour votre usage interne, ne peuvent pas être reproduites ou rediffusées sous quelque forme que ce soit et ne peuvent pas être utilisées comme base ou composant de tout instrument ou produit financier ou indice. Bien qu'elles obtiennent des informations auprès de sources qu'elles considèrent comme fiables, aucune des Parties ESG ne garantit l'originalité, l'exactitude et/ou l'exhaustivité des données contenues dans le présent document et rejette expressément toute garantie expresse ou implicite, y compris les garanties de qualité marchande et d'adéquation à un usage particulier. Aucune information n'est destinée à constituer un conseil d'investissement ou une recommandation de prendre (ou de s'abstenir de prendre) un quelconque type de décision d'investissement et ne peut être invoquée comme telle, ni être considérée comme une indication ou une garantie de toute performance, analyse, prévision ou prédiction future. Aucune des Parties ESG ne peut être tenue responsable d'erreurs ou d'omissions liées aux données contenues dans le présent document, ni de tout dommage direct, indirect, spécial, punitif, consécutif ou autre (y compris les pertes de bénéfices), même si elle a été informée de la possibilité de tels dommages.

## ESG Glossaire

**Couverture ESG:** Pourcentage du portefeuille couvert par une analyse extra-financière, dite «analyse ESG », basée sur les trois piliers suivants : Environnement, Social et Gouvernance.

**L'intensité carbone (eq. tCO2/million \$)** : fait référence à la quantité d'émissions de gaz à effet de serre en équivalent CO2 (CO2 eq.) exprimée en tonnes et occasionnée par l'activité d'une entreprise ou d'une organisation pour 1 million de \$ de chiffre d'affaires par an. La méthodologie utilisée prend en compte les Scopes 1 et 2 des émissions où le Scope 1 représente les émissions directes issues de sources détenues ou contrôlées par l'entreprise, alors que le Scope 2 représente les émissions indirectes liées à l'électricité consommée par les activités de l'entreprise.

**Score ESG:** Les scores ESG sont conçus afin de mesurer de façon tout à fait transparente et objective la performance extra-financière relative d'une entreprise en portefeuille, son efficacité et son engagement à travers 35 critères-clés basés sur les publications des entreprises elles-mêmes. Chaque secteur a sa propre matrice de matérialité, permettant au scoring de prendre en considération les problématiques les plus « matérielles » liées à chacun des différents secteurs. Les scores ESG sont basés sur les piliers suivants : Environnement (changement climatique, efficacité énergétique...), Social (gestion des ressources humaines, santé & sécurité des employés...) et Gouvernance (Composition & diversité des instances de gouvernance, rémunération des dirigeants...)

Les principales limites de l'approche ESG sont :

- La disponibilité des données pour effectuer une analyse ESG
- La qualité des données utilisées dans l'évaluation de la qualité et de l'impact des ESG, car il n'existe pas de normes relatives aux informations ESG et à la vérification par des tiers ne sont pas systématiques
- La comparabilité des données, car toutes les entreprises ne publient pas les mêmes indicateurs ;
- L'utilisation de méthodologies propriétaires, qui s'appuie sur l'expérience et les compétences du personnel du gestionnaire d'actifs

Pour plus de détails sur le processus d'investissement ESG, l'approche ESG et les critères ESG, veuillez vous référer au prospectus

## Information importante

Cette communication marketing concerne Generali Investments SICAV, une société d'investissement à capital variable (SICAV) de droit luxembourgeois du 17 décembre 2010, qualifiée d'organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) et son compartiment, tous deux désignés par l'expression " le Fonds ". Cette communication publicitaire est destinée aux investisseurs dans les pays où le Fonds est enregistré à la distribution et n'est pas destinée aux personnes américaines (« US Persons ») telles que définies par la Réglementation S du « United States Securities Act » de 1933, telle que modifiée.

Ce document est publié par Generali Asset Management S.p.A Società di gestione del risparmio et Generali Investments Luxembourg S.A. Generali Investments Luxembourg S.A. est agréée en tant que société de gestion d'OPCVM et gestionnaire de fonds d'investissement alternatif (AIFM) au Luxembourg, réglementée par la Commission de surveillance du secteur financier (CSSF) - code CSSF : S00000988 LEI : 222100FSOH054LBKJL62. Generali Asset Management S.p.A. Società di gestione del risparmio est agréée en tant que société de gestion d'actifs italienne, réglementée par la Banque d'Italie et désignée pour agir en tant que promoteur commercial du Fonds dans les pays de l'UE/EEE où le Fonds est enregistré pour distribution (Via Niccolò Machiavelli 4, Trieste, 34132, Italia - C.M. n. 15376 - LEI : 549300LKCLUOHU2BK025 ).

Avant de prendre une décision d'investissement, les investisseurs doivent lire le Prospectus et le Document d'informations clés (" DIC "). Les KID sont disponibles dans l'une des langues officielles du pays de l'UE/EEE où le Fonds est enregistré pour distribution, et le Prospectus est disponible en anglais, de même que les rapports annuels et semestriels à l'adresse [www.generali-investments.lu](http://www.generali-investments.lu) ou sur demande gratuite auprès de Generali Investments Luxembourg S.A., 4 Rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, adresse électronique : [GILfundInfo@generali-invest.com](mailto:GILfundInfo@generali-invest.com). La société de gestion peut décider de résilier les accords conclus pour la commercialisation du fonds. Un résumé de vos droits d'investisseur (en anglais ou dans une langue autorisée) est disponible sur le site [www.generali-investments.lu](http://www.generali-investments.lu) dans la section "About us/Generali Investments Luxembourg". Un résumé des informations sur le produit SFDR (en anglais ou dans une langue autorisée) est disponible sur la page du Fonds du site Internet, dans la section " Informations relatives au développement durable ".

En Suisse : Le fonds est enregistré auprès de la FINMA. Ce document est une publicité destinée aux investisseurs suisses. Generali Investments Schweiz AG , agréée en tant que société de gestion en Suisse, est désignée comme distributeur du Fonds en Suisse. La version suisse du prospectus et des documents d'information clés pour l'investisseur (« DICI ») sont disponibles sur [www.generali-investments.lu](http://www.generali-investments.lu) . Représentant/Agent payeur en Suisse : BNP Paribas, Paris, succursale de Zurich – l'Ombudsman du distributeur : Ombudsman of Private Insurance and of SUVA

Cette communication marketing n'est pas destinée à fournir des conseils en matière d'investissement, de fiscalité, de comptabilité, de profession libérale ou de droit et ne constitue pas une offre d'achat ou de vente du Fonds ou de tout autre titre susceptible d'être présenté. Toutes les opinions ou prévisions fournies le sont à la date indiquée, peuvent changer sans préavis, peuvent ne pas se produire et ne constituent pas une recommandation ou une offre d'investissement. Les performances passées ou visées ne préjugent pas des performances futures. Il n'y a aucune garantie que des prévisions positives se réalisent à l'avenir. La valeur d'un investissement et les revenus qui en découlent peuvent varier à la hausse comme à la baisse et il se peut que vous ne récupériez pas la totalité du montant initialement investi. Les performances futures sont soumises à la fiscalité, qui dépend de la situation personnelle de chaque investisseur et qui peut changer à l'avenir. Veuillez consulter votre conseiller fiscal dans votre pays pour comprendre comment vos rendements seront affectés par les impôts. L'existence d'un enregistrement ou d'une approbation n'implique pas qu'un régulateur ait déterminé que ces produits conviennent aux investisseurs. Il est recommandé d'examiner attentivement les conditions d'investissement et d'obtenir des conseils professionnels, juridiques, financiers et fiscaux si nécessaire avant de prendre la décision d'investir dans un fonds.

Generali Investments est une marque déposée de Generali Asset Management S.p.A. Società di gestione del risparmio, Generali Investments Luxembourg S.A. et Generali Investments Holding S.p.A. - Sources (sauf indication contraire) : Generali Asset Management S.p.A. Società di gestione del risparmio - Ce document ne peut être reproduit (en tout ou en partie), diffusé, modifié ou utilisé sans autorisation écrite préalable.

Veuillez prendre connaissance des informations importantes figurant à la fin du présent document. Tout investissement dans le fonds/compartiment comporte des risques, y compris de perte éventuelle de capital. Veuillez lire le DIC PRIIPs et le prospectus pour en savoir plus à propos de ces risques. Les informations légales concernant le fonds/compartiment sont disponibles sur le site web : [www.generali-investment.com](http://www.generali-investment.com)  
Certaines informations contenues dans ce reporting proviennent de sources externes à Generali Asset Management S.p.A. Società di gestione del risparmio. Néanmoins, Generali Asset Management S.p.A. Società di gestione del risparmio décline toute responsabilité quant à l'exactitude et à l'exhaustivité des informations en question.